RÉSEAU FRIBOURGEOIS
DE SANTÉ MENTALE

FREIBURGER NETZWERK
FÜR PSYCHISCHE GESUNDHEIT

Hôpital de formation universitaire
Universitäres Ausbildungsspital

SIWF ISFM
établissement de formation postgraduée certifié 2023

RFSM FRIBOURG
Centre de psychiatrie forensique
Unité de thérapies
–
Dre Corinne Devaud Cornaz
Médecin adjointe
–
Ch. du Cardinal-Journet 3
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. +41 (0)26 308 10 00
–
N/réf : CODC / LUPE / AGAZ / MACL / mere
V/réf : XO / ER / MBstag

19 novembre 2024

P.P. CH-1752 Villars-sur-Glâne
POSTE CH SA
A-PRIORITY

Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP)
Route d'Englisberg 3
1763 Granges-Paccot

M. DOUGOUD Mickaël, né le 26.04.1991
Rapport thérapeutique

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel, daté du 03.10.2024, par lequel vous demandez un rapport sur le suivi thérapeutique dont bénéficie M. Dougoud Mickaël, dispensé par l'Unité de thérapies du Centre de psychiatrie forensique du RFSM Fribourg.

Ayant été déliés du secret médical, nous sommes en mesure de vous faire part des éléments suivants et vous répondre comme suit :

1. **Depuis quelle date exactement Mickaël DOUGOUD suit-il un traitement psychothérapeutique ? A quelle fréquence ont lieu les consultations ? Quels sont les espaces thérapeutiques dont il bénéficie ?**

Depuis la fin du groupe thérapeutique consacré aux troubles de la personnalité en décembre 2023, M. Dougoud a bénéficié de séances groupales de « refresh » afin de reprendre, en condensé, les principaux thèmes du programme TCD, dans le but d'aider M. Dougoud à réactualiser l'utilisation des « outils » et les techniques transmises en matière de régulation émotionnelle, de relations interpersonnelles, de pleine conscience et de la tolérance à la détresse (les quatre modules de la thérapie comportementale dialectique).

Le suivi de M. Dougoud se poursuit auprès de Mme Azzola, psychologue, dans le cadre de consultations individuelles à une fréquence hebdomadaire ou bimensuelle.

M. Dougoud est également suivi par Mme Clottu, infirmière, dans le cadre de la préparation, de l'accompagnement et du débriefing des conduites. En sus, il a bénéficié de quelques séances d'auriculothérapie avec Mme Clottu.

Il a également été vu par le Dr Peverelli dans le cadre de sa médication.

Un entretien de famille a eu lieu avec la mère de M. Dougoud. Un second est prévu pour la fin du mois de novembre.

Un travail de liaison est assuré auprès le centre métabolique de l'HFR avec deux séances de réseaux cette année ainsi qu'une coordination entre les deux suivis psychothérapeutiques afin coordonner les stratégies de régulations proposées au patient.

2. **Mickaël DOUGOUD bénéficie-t-il d'un traitement médicamenteux ? Le cas échéant, quel est le traitement ? L'intéressé en comprend-il la nécessité et s'y montre-t-il compliant ?**

Oui, M. Dougoud depuis début 2023 suit un traitement par Lamotrigine, 100mg par jour. Ce médicament a été introduit dans une visée de stabilisateur d'humeur, selon les recommandations internationales pour le traitement médicamenteux des personnes souffrant de trouble de personnalité borderline. Nous notons un effet bénéfique, M. Dougoud a compris les indications de ce traitement et il le prend régulièrement.

3. **Quelle est, à ce stade, la compréhension de Mickaël DOUGOUD du ou des trouble(s) psychique(s) sur le(s)quel(s) se fonde la prise en charge thérapeutique ?**

La compréhension de ses diagnostics psychiatriques est claire. M. Dougoud est conscient que le travail thérapeutique actuel se concentre sur ses troubles de la paraphilie.

4. **Comment qualifiez- vous l'alliance thérapeutique, la compliance et l'investissement de Mickaël DOUGOUD dans le suivi mis en œuvre ?**

Nous estimons qu'il demeure engagé dans son suivi et dans sa prise en charge. Il exprime sa confiance envers l'ensemble de ses thérapeutes. D'une part, il a pu évoquer ses vulnérabilités lors des conduites avec Mme Clottu, et d'autre part, bien que la thématique de la sexualité lui soit difficile à aborder, il accepte d'en discuter et de travailler dessus. Ce travail thérapeutique est d'ores et déjà perçu comme une nécessité par le patient.

Une alliance thérapeutique de qualité est établie, ce qui permet de concentrer désormais le travail thérapeutique sur les relations affectives, la sexualité et les comportements liés à ces domaines.

5. **Quels sont les axes actuels du travail thérapeutique ainsi que les objectifs thérapeutiques et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre ?**

Actuellement, l'axe principal de travail psychothérapeutique concernant les relations effectives, la sexualité et les *acting*. Un travail de réflexion et de psychoéducation a été effectué autour des concepts de consentement, de fantasmes, de paraphilies et de troubles paraphiliques. Le développement de sa sexualité, ses représentations du couple et de la femme ont été abordés, en lien avec les comportements passés.

Depuis son retour en régime fermé, M. Dougoud a mis en place des stratégies de contrôle de ses interactions sociales, notamment avec les femmes. Il évite de serrer la main des intervenantes féminines et veille à maintenir un contact visuel uniquement avec elles. Cette barrière comportementale lui permet, d'une part, de respecter les exigences de sa mesure de suivi afin d'éviter toute mauvaise interprétation de ses gestes, ce qui pourrait nuire à la bonne évolution de sa mesure, et d'autre part, de maîtriser ses fantasmes et pulsions, par crainte de « réveiller sa part sombre ». En outre, il limite également le visionnage d'images à caractère sexuel ou suggestif.

M. Dougoud exprime une anxiété accrue lorsqu'il se retrouve en présence de femmes (en dehors des intervenantes qu'il connait bien). L'objectif thérapeutique consiste à accompagner le patient dans un relâchement progressif de cette barrière, afin qu'il puisse mieux comprendre ce qui se joue en lui et regagner le contrôle sur ses fantasmes et ses pulsions. Une évaluation de sa sexualité est en cours, et le travail se trouve à ses débuts. La prise en charge et les techniques employées seront ajustées en fonction de son évolution.

Il convient de souligner que le patient est désormais capable d'évoquer sa transgression à la Sapinière, ainsi que de verbaliser l'envahissement de ses fantasmes et pulsions sexuelles à ce moment-là, ce qui n'était pas possible auparavant.

6. **Quels ont été les thèmes traités et abordés à ce jour ? Une thérapie orientée sur les infractions a-t-elle pu être effectuée ? Si oui, comment se présente-t-elle ?**

La thérapie orientée sur les infractions est abordée actuellement lors du travail autour de la sexualité, des paraphilies et des troubles paraphiliques, ainsi qu'au travers d'autres thèmes tels que le consentement.

7. **Quelle est votre appréciation du stade thérapeutique actuel de Mickaël DOUGOUD et de sa compréhension du processus thérapeutique, de sa nécessité, ainsi que des axes de travail et des objectifs thérapeutiques ?**

Nous estimons que M. Dougoud est engagé dans le processus thérapeutique et qu'il manifeste une réelle volonté de changement, et ce malgré une crainte de faire remonter ou revivre des souvenirs et pulsions du passé qu'il ne veut plus.

L'axe de travail principal, centré sur les relations interpersonnelles affectives et sa sexualité, nécessite un suivi psychothérapeutique individuel, complété par des conduites sociothérapeutiques qui facilitent une exposition progressive à des personnes inconnues et à la gente féminine, tout en maintenant un cadre sécurisant pour le patient et controlé.

8. **Quelle est votre appréciation de l'état psychique actuel de Mickaël DOUGOUD ? Et de son attitude globale concernant sa situation thérapeutique ?**

L'état psychique du patient est stable. Depuis la dernière séance de réseau du mois de mars 2024, l'humeur de l'intéressé est bonne dans son ensemble. Cette amélioration est en grande partie liée à des réussites personnelles, telles que l'obtention de son permis de tracteur en juillet, le bon déroulement des conduites sociothérapeutiques et son passage au Pavillon.

Durant cette période, nous avons observé une diminution de son interprétativité dans ses interactions quotidiennes, ce qui a permis de concentrer davantage le travail sur les thématiques affectives et sexuelles.

9. Du point de vue thérapeutique, quels ont été les évènements marquants de l'année écoulée et depuis votre dernier rapport du 27 novembre 2023 ?

- Lecture du rapport de la commission de dangerosité (janvier)
- Tensions au cellulaire (une prise d'urine et échange avec le social) (janvier)
- Lecture de la lettre de la prolongation de la mesure
- Séance de réseau en mars 2024
- L'évaluation criminologie, les entretiens avec les criminologues et la lecture de l'évaluation criminologique.

10. Existe-t-il aujourd'hui, de votre point de vue, un risque que Mickaël DOUGOUD commette de nouveaux passages à l'acte ? Si oui, de quelle nature ? Ce risque est-il élevé ?

La réponse à cette question relève aussi d'une évaluation criminologique.

11. Selon vous, quels sont les éléments ou contextes à risque et susceptibles de favoriser un nouveau passage à l'acte et, au contraire, quels en sont les facteurs protecteurs ?

La réponse à cette question relève aussi d'une évaluation criminologique.

12. Dans le cadre de sa thérapie, Mickaël DOUGOUD a-t-il élaboré une stratégie et/ou un comportement visant à éviter un tel contexte ou à diminuer le risque dans une telle situation ? Si oui, quelle est cette stratégie, ce comportement ?

Une meilleure régulation émotionnelle et une diminution de son interprétativité sont des stratégies régulièrement rediscutées et actualisées avec le patient.

13. D'un point de vue médico-thérapeutique, êtes-vous favorable à une libération conditionnelle de la mesure thérapeutique institutionnelle au sens de l'art. 59 CP ou pensez-vous que sa poursuite se justifie ? Quelles sont vos recommandations dans le cadre d'une libération conditionnelle ? A défaut, quelles sont vos recommandations dans le cas d'une poursuite de la mesure ?

A notre avis, la mesure thérapeutique institutionnelle selon l'art. 59 CP demeure pertinente. Le travail thérapeutique sur les relations affectives et sa sexualité qui est au cœur du travail actuellement est à son début.

Cependant, nous pensons qu'il serait pertinent de définir un objectif à moyen terme pour la bonne évolution de la mesure, afin de permettre à M. Dougoud de se projeter dans un avenir plus concret (foyer, formation, etc.). Une telle approche pourrait l'aider à se concentrer davantage sur

les axes principaux de sa prise en charge, en réduisant les interrogations liées à des incertitudes ou revendications. M. Dougoud a exprimé sa capacité à se projeter dans un avenir à moyen terme. Là où il ne pouvait envisager que des transitions d'un réseau à l'autre, il est désormais capable de penser à un avenir de un à deux ans, notamment en raison d'une proposition de formation en agriculture qui lui a été faite par ses responsables.

D'un point de vue médico-thérapeutique, êtes-vous d'avis qu'une levée de la mesure pour cause d'échec se justifie et pour quels motifs ?

Cette question tombe, la mesure n'est pas un échec

14. Avez-vous d'autres remarques à formuler ou propositions à formuler concernant la suite de l'exécution de la mesure thérapeutique institutionnelle ?

Depuis cet été, le patient bénéficie d'un traitement médicamenteux par injection en lien avec son obésité morbide. Le patient est observant et les résultats en termes de perte de poids sont positifs. Ce traitement a été renouvelé par les médecins de l'HFR et validé par l'assurance encore pour une durée de six mois.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos salutations les meilleures.

Dre Devaud Cornaz Corinne
Médecin adjointe CPF
Psychiatre Psychothérapeute FMH
Schwerpunkt en forensique
Membre ordinaire de la SSPF

Dr Peverelli Lucio
Médecin chef de clinique adjoint

Mme Azzola Agathe
Psychologue spécialisée en psychologie légale FSP - Criminologue

Mme Clottu Marylin
Infirmière ICUS

Choisissez un élément.